



CONTACTS ET PRESTATIONS



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

TELEPHONES

Location ATECH Sonorisation02.31.71.10.37
 Location DRS Audio-Numérique.....02.31.71.10.36
 Location ATL Eclairage Artistique.....02.31.71.10.39

TRANSPORT

Forfait livraison / reprise

HT(moins de 50km avec chauffeur)

Livraison HT au Km

(plus de 50km+ 15,24 €/heure de chauffeur)

Véhicule léger	54 €	0,38 €
Véhicule 12m3	68 €	0,52 €
Poids lourd 27m3	75 €	0,59 €
Poids lourd 48m3	78 €	0,63 €
Poids lourd 60m3	85 €	0,69 €

COEFFICIENT DE LOCATION

Nbre de jour

Coefficient Multiplicateur

Nbre de jour

Coefficient Multiplicateur

Document non contractuel valable sous réserve d'erreurs typographiques.
 Label prestataire de service du spectacle vivant : ATECH N° 173- ATL N° 192

ATECH S.A.R.L au capital de 80 000euros.
 RCS B 334.670.034 - Code APE 9002 z
 ATL S.A. au capital de 69 600euros
 RCS Caen : 381.501.741
 Code APE 9002 z

1	1	16	7,70
2	1,50	17	8
3	2,10	18	8,30
4	2,60	19	8,60
5	3,10	20	8,90
6	3,60	21	9,20
7	4,10	22	9,40
8	4,50	23	9,60
9	5	24	9,80
10	5,40	25	10
11	5,90	26	10,20
12	6,30	27	10,40
13	6,60	28	10,50
14	7,00	29	10,60
15	7,40	30	10,80
		31	10,90

Nous consulter pour des durées de location supérieures à 31 jours.

	PRODUIT	TYPE	HT
MULTIPISTES ET EDITEURS	- SONY PCM 800/8pistes numérique HI-8 16 bits 113 mn		70
	- TASCAM DA 78HR / 8 pistes numériques 24 bits HI-8 113 mn		70
	- TASCAM DA 98HR / 8 pistes numériques 24 bits HI-8 113 mn (carte synchro)		90
	- ALESIS ADAT XT 8 pistes numérique VHS 60 mn		60
	- YAMAHA D24 DD 8 pistes 24 bits 96 kHz		60
	- TASCAM MX 2424 DD 24 pistes 24 bits 48k/96k		150
	- TASCAM MX 2424 + interface analogique		180
	- PROTOOLS 6.4 + Mac G4 + interface DIGI 001		90
	- PROTOOLS HD3 + Mac G5 + interface 192		374
	- MERGING / PYRAMIX 64 pistes virtuelles 24in/24out		245
ENREGISTREURS ET LECTEURS 2 PISTES	- PANASONIC Graveur DVD-R / DVD-RAM SCSI		40
	- YAMAHA Graveur CD-R SCSI		50
	- TASCAM CDR-W402 double lecteur CD auto-cue graveur et duplicateur		50
	- TASCAM CDD-4000 duplicateur de CD autonome 8x		50
	- APEX CDR 40 graveur de CD autonome		60
	- SONY PCM 7040 DAT synchronisable		90
	- SONY PCM R500 DAT AES/EBU		60
	- SONY PCM R3000 DAT		54
	- SONY MDS-B5 lecteur enregistreur MS Pro avec télécommande		46
	- SONY CDP-D500 lecteur CD pro, shuffle-pitch autocue AES/EBU		46
- SONY CDP-D11 lecteur CD pro, autocue, sortie numérique		16	
- Unité mobile d'enregistrement 23 & 48 pistes 24/96		N.C	

	PRODUIT	TYPE	HT
CONSOLES DE MIXAGE NUMERIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - YAMAHA 01V96 16/2 total recall - YAMAHA 03D 26/8/2 total recall et automation - YAMAHA DM 1000 - YAMAHA 02R96 48/8/2 8 Aux 24/96 - SONY DMX-R100 48/8/8 total recall et automation - YAMAHA PM5D 48/8/2 		<p>60</p> <p>60</p> <p>120</p> <p>150</p> <p>275</p> <p>450</p>
CARTES D'INTERFACE	<ul style="list-style-type: none"> - YAMAHA Carte d'interface numérique 8 in / 8 out : format TASCAM / DAT / AES-EBU - YAMAHA Carte d'interface analogique 8 in - YAMAHA Carte d'interface analogique 8in/8out - YAMAHA Carte pour couplage de deux 02R - YAMAHA MDF2 / MDF3 Unité de sauvegarde MIDI sur disquette 3,5 pouces - SONY Carte d'interface pour DMX-R100 AES/TDIF/ADAT/analogique - SONY Carte d'interface pour DMX-R100 MADI 		<p>23</p> <p>25</p> <p>25</p> <p>25</p> <p>20</p> <p>25</p> <p>40</p>

	PRODUIT	TYPE	HT
LES MICROS DE STUDIO	- AMEK NEVE DMCL Préampli - compresseur stéréo		50
	- PRESONUS M80 Préampli 8 canaux sorties analog		45
	- FOCUSRITE OCTOPRE Préampli 8 canaux, sorties ADAT / AES-EBU / analogiques		53
	- XTA DS 800 Splitter actif 8 canaux		45
	- TC ELECTRONIC M 6000 Réverbération numérique 5.1 Full Version		180
	- TC ELECTRONIC M 3000 Double effet numérique		60
	- TC ELECTRONIC M 2000 Double effet numérique		46
	- TC ELECTRONIC TC 2290 Délai numérique / sampler		46
	- TC ELECTRONIC D-TWO Délai numérique		30
	- TC ELECTRONIC FINALIZER Compresseur multibande 24/96		60
	- TC ELECTRONIC TC 1128 Analyseur - égaliseur programmable		46
	- LEXICON PCM 90 Réverbération numérique		50
	- LEXICON PCM 80 Processeur d'effets numérique		40
	- LEXICON PCM 70 Processeur d'effets numérique		40
	- STUDER Générateur de Word Clock		50
	- AUDIODESIGN Générateur de Word		50
	- PRISM AD2 Convertisseur stéréo A/D 24/96		100
- SPHINX AD2 Convertisseur stéréo A/D 24/96		60	
- RME ADI 648 Convertisseur de format MADI		50	
- RME ADI 8DD Convertisseur de format 16 canaux		40	
- FOSTEX UC8 Convertisseur de format 8 canaux AES-EBU / TDIF / ADAT		30	
- SONIC SOLUTION Convertisseur de format numérique optique . SPDIF / AES-EBU		30	
LES ECOUTES	- GENELEC 1030 écoute monitor studio amplifié	La paire	45
	- GENELEC 1031AP écoute monitor studio amplifié	La paire	70
	- YAMAHA MS 20S écoute de proximité amplifié	La paire	30
	- DYNAUDIO AIR 15 écoute monitor studio amplifié	La paire	70
	- DYNAUDIO BM 6A écoute monitor studio amplifié	La paire	45

	PRODUIT	TYPE	HT
LES MICROS DE STUDIO	- AUDIO-TECHNICA Microphone électrostatiques		15
	- BRUEL & KJAER 4006 Microphone électrostatiques omnidirectionnel	La paire (appairés)	40
	- AKG C 414 Microphone électrostatique		30
	- NEUMANN KM 140 Microphone électrostatique	Couple XY (appairés)	46
	- NEUMANN KM 184 Microphone électrostatique	Stéréo XY / MS	15
	- NEUMANN RSM 190 Microphone électrostatique		30
	- NEUMANN TLM 170 Microphone électrostatique		23
	- NEUMANN U 87 Microphone électrostatique studio		60
	- NEUMANN SOLUTION D Microphone digital couple de prise de son		N.C
LES ACCESSOIRES	- RTW 1260 Corrélateur de phase portable		12
	- RTW 1206 Peak-mètre stéréo portable		12
	- PROTOOLS MOTORMIX Télécommande midi		30
	- JL COOPER Contrôleur MIDI 8 fader		30
	- YAMAHA MPC 1 Contrôleur MIDI		8
	- SONY MDR 7506 casque fermé		6
SERVICES	- Montage, copie, transfert	L'heure	50

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Les conditions suivantes sont valables pour les société ATECH, ATLet DRS.
L'assurance du matériel loué est à la charge du loueur.

Pour toute location, il vous sera demandé :

- Un chèque de caution
- Le bon de commande
- Une photocopie de pièce d'identité

Toute passation de commande entraîne l'acceptation entière de nos conditions générales de location sans aucune dérogation.

1. Réception

Le matériel est réputé pris et réceptionné en bon état. En cas de défaut ou dégradations constatés au retour du matériel, les frais de remise en état sont à la charge du client.

2. Durée

La location commence à l'enlèvement du matériel et se termine au retour de celui-ci en nos locaux.

3. Responsabilités

Depuis sa prise en possession jusqu'à sa restitution par le client, le matériel est placé sous sa responsabilité. En cas de perte, de vol ou de destruction partielle ou totale des matériels loués, ceux-ci seront facturés au tarif en cours minoré de 10% par année écoulée, depuis sa première mise en service.

Il appartient au client de s'assurer pour couvrir sa responsabilité civile à l'égard de la société concernée et des tiers pendant la durée de l'utilisation du matériel au cours de laquelle il est sous sa garde.

4. Annulation

En cas d'annulation de commande, il sera exigé 50% de son montant hors taxes si celle-ci intervient dans un délai compris entre 15 jours et 8 jours avant la date de location. Le montant intégral de la commande reste dû si l'annulation intervient moins de 8 jours avant la date de location.

5. Réclamations

Les réclamations doivent être produites dans un délai de 48 heures après la location, faute de quoi, elles ne pourront être prises en considération.

6. Caution

Avant l'exécution d'un contrat de location, les sociétés se réservent le droit de réclamer au client une caution de la valeur du matériel mis à sa disposition qui sera restituée après paiement du montant de la location et ses remises en état éventuelles. Le refus ou l'impossibilité de versement de cette caution annulera le contrat de location.

7. Règlement

Le cas de non-respect des conditions de règlement d'ées d'un commun accord, quel que soit le mode de règlement, rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance sans mise en demeure préalable et la restitution de l'ensemble du matériel objet de la location en cours, qui, comme il s'entend, reste l'entière propriété de la ou les société(s) concernée(s).

8. Juridiction

En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre siège social est seul compétent.